

# RAPPORT ANNUEL 2009

## Sommaire

### **CHIFFRES-CLÉS DES DIX DERNIERS EXERCICES**

Page 2

### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Page 3

### **RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Page 4

### **DESCRIPTIF DU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS SOUMIS A L' APPROBATION DE L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DES ACTIONNAIRES D' INITIATIVE & FINANCE INVESTISSEMENT DU 31 MAI 2010**

Page 23

### **RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LES CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D' ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL D' ADMINISTRATION ET SUR LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE**

Page 27

### **RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Page 33

### **TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES A L' ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

Page 36

### **BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2009**

Page 39

### **COMPTE DE RÉSULTAT 2009**

Page 40

### **ANNEXE COMPTABLE**

Page 41

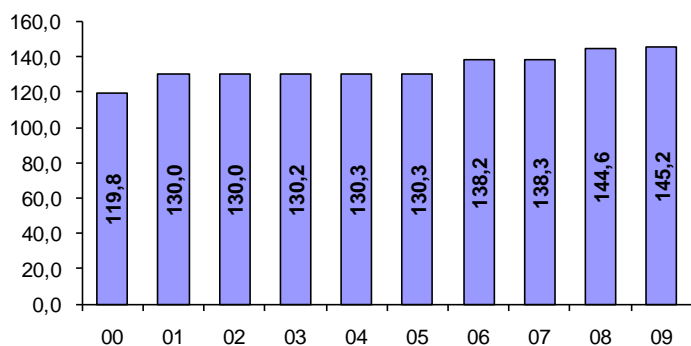
### **RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

Page 52

# Les Chiffres-Clés des dix derniers exercices

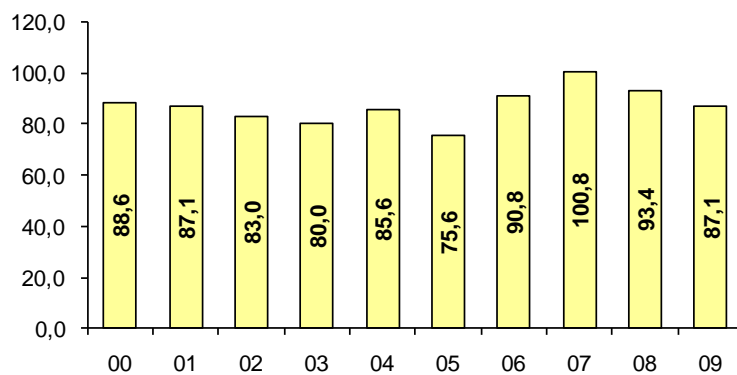
## CAPITAUX PROPRES

(en millions d'euros, après répartition)



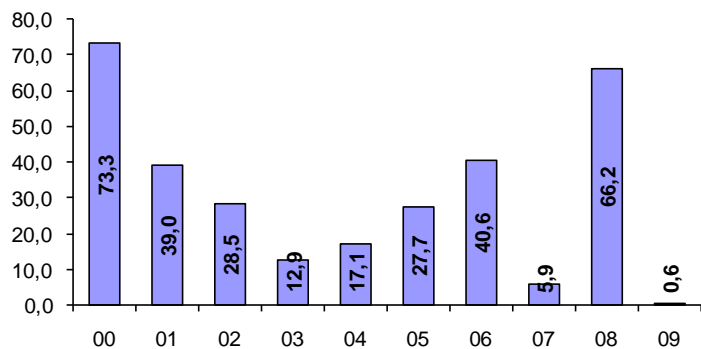
## PORTEFEUILLE INVESTI

(en millions d'euros, en valeur nette à la fin de l'exercice)



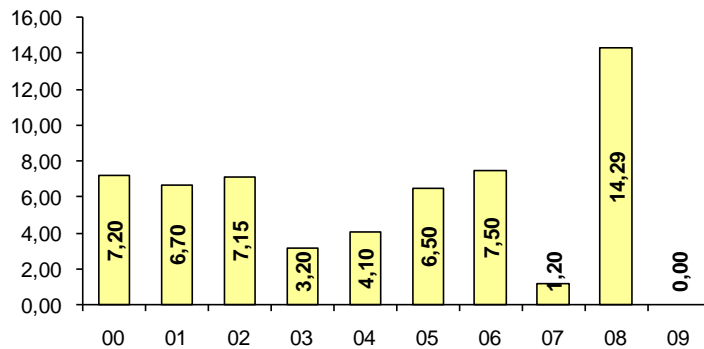
## BÉNÉFICE NET

(en millions d'euros)



## DIVIDENDE NET PAR ACTION A

(en euros)



# Conseil d'Administration

## **PRÉSIDENT**

Jean Duhau

## **ADMINISTRATEURS**

Natixis Private Equity  
représentée par Pierre Hervé

François Baubeau

Christian Toulouse

## **COMMISSAIRES AUX COMPTES**

Commissaire titulaire  
Deloitte & Associés

Commissaire suppléant  
BEAS

# Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

## L'activité

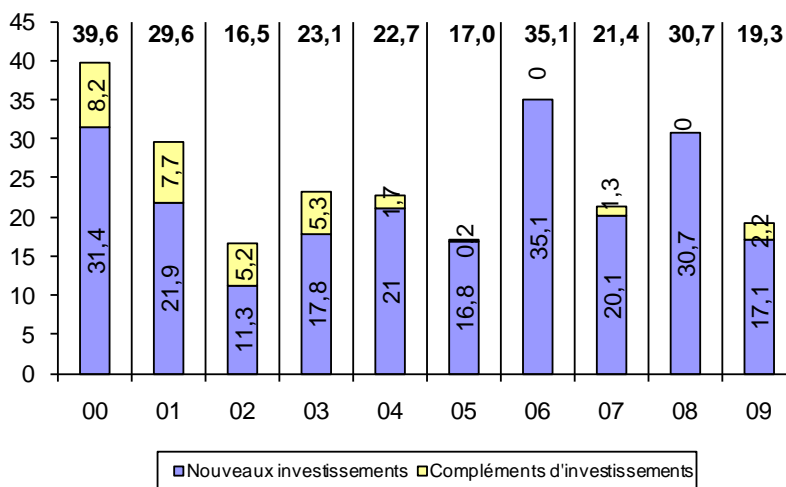
### Les investissements

Avec 4 nouvelles opérations et 2 compléments d'investissement pour un montant total investi de 19,3 millions d'euros, Initiative & Finance Investissement a réalisé, en 2009, une performance qui peut être jugée satisfaisante compte tenu de la très forte détérioration de l'environnement économique et de l'absence de visibilité qui en résulte.

Les entreprises de taille moyenne qui constituent la cible des investissements d'Initiative & Finance Investissement sont très sensibles aux évolutions conjoncturelles. Les opérations de transmission qui nécessitent un recours à l'endettement peuvent être différées dans l'attente d'un retour de la croissance économique et d'une meilleure visibilité sur les résultats futurs des entreprises concernées.

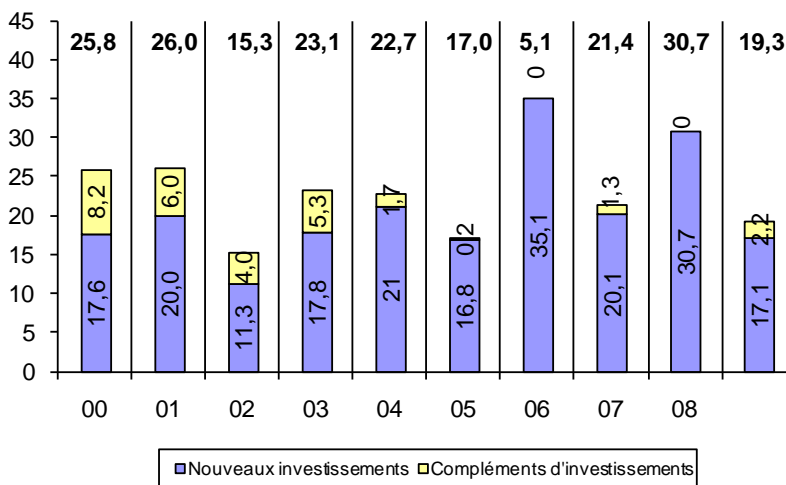
### LES INVESTISSEMENTS DES DIX DERNIERS EXERCICES

en millions d'euros



### LES INVESTISSEMENTS (HORS START-UP)

en millions d'euros



**Le rapport que nous soumettons à l'Assemblée présente les points marquants de l'activité d'Initiative & Finance Investissement au cours de l'exercice 2009 et les comptes arrêtés au 31 décembre dernier.**

## **Les nouvelles opérations de l'exercice**

### **SLAT**

*Fourniture d'alimentations électriques sécurisées*

Chiffre d'affaires : 12,6 millions d'euros

L'entrée d'Initiative & Finance Investissement au capital de SLAT s'est faite dans le cadre d'un spin-off qui a permis à la société de quitter le groupe américain 3M sous la conduite de son dirigeant, André Guinet, qui a passé 30 ans au sein du groupe 3M et en a dirigé différentes divisions.

L'entreprise, fondée en 1953, a développé une large gamme de produits pour les alimentations électriques sécurisées qui lui permet de répondre aux différentes normes des marchés de la sécurité dont elle est le leader en France. Située à Champagne au Mont d'Or (près de Lyon), la société emploie plus de 60 personnes et réalise plus de 10% de son chiffre d'affaires à l'international.

### **SOGELINK**

*Editeur du portail DICT.fr qui permet, dans le cadre de la réalisation de travaux, l'échange, la dématérialisation et l'acheminement de documents administratifs obligatoires par et pour les intervenants concernés : les déclarants (particuliers, architectes, bureaux d'étude, entreprises de travaux publics), les exploitants de réseaux (eau, gaz, électricité, téléphone...) et les collectivités locales.*

Chiffre d'affaires : 6,6 millions d'euros

L'entrée d'Initiative & Finance Investissement au capital de SOGELINK s'est faite dans le cadre d'une opération d'Owner Buy Out (OBO) qui vise à accompagner les deux dirigeants fondateurs dans une nouvelle phase de développement.

Basée à Caluire dans le Rhône, cette entreprise créée en 2000, emploie 26 salariés.

Les 2 autres nouvelles opérations de l'exercice ont été réalisées dans le cadre du réinvestissement dans des LBO secondaire ; il s'agit de SPM (Société de Panification Moderne) et Charlott'Lingerie..

Les 2 compléments d'investissement concernent le groupe Solware pour le financement d'une croissance externe et Amplitude pour un rachat de titres à l'un des dirigeants.

# Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire (suite)

## Les désinvestissements

En 2009, les désinvestissements se sont poursuivis à un rythme nettement plus ralenti que celui des exercices précédents.

Ce ralentissement était attendu en raison :

- de la dégradation de la conjoncture économique et de la faible visibilité qui en résulte ;
- du niveau exceptionnel des cessions en 2008, exercice durant lequel plusieurs cessions avaient été anticipées ;
- du fort rajeunissement du portefeuille.

Au cours de l'exercice 2009, Initiative & Finance Investissement a réalisé 3 cessions totales pour un montant de 31,6 millions d'euros dont 19,2 millions d'euros de plus-values brutes et 19,1 millions de plus-values brutes nettes de moins-values et de reprises de provisions s'y rapportant.

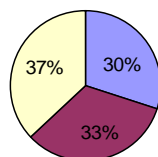
Ces trois cessions concernent les sociétés Société de Panification Moderne, CBM et Charlott'Lingerie.

Dans le cadre de la gestion de son portefeuille, Initiative & Finance Investissement a réalisé pour un montant symbolique la cession totale de 2 participations totalement provisionnées.

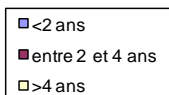
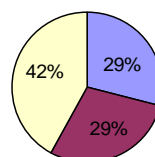
## AGE DU PORTEFEUILLE

### En nombre de participations

au 31/12/2009

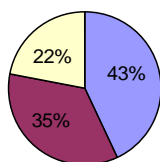


au 31/12/2008

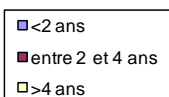
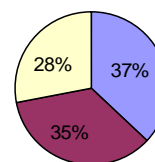


### En % des montants bruts investis

au 31/12/2009

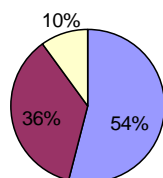


au 31/12/2008

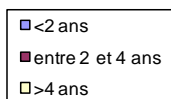
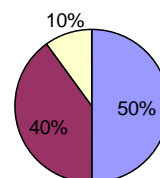


### En % des montants nets investis

au 31/12/2009



au 31/12/2008



# Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire (suite)

## Situation de la société au 31 décembre 2009

### La structure du portefeuille

#### Montants unitaires

La valeur nette comptable du portefeuille d'Initiative & Finance Investissement est de 87,1 millions d'euros répartis sur 46 lignes actives, soit un montant unitaire moyen de 1,9 million d'euros, chiffre en légère progression par rapport à celui du 31 décembre 2008 (1,7 million d'euros).

Au 31 décembre 2009, les 10 participations les plus importantes sont les suivantes :

**1 • Charlott'** (8,79 millions d'euros) : Vente en réunion d'articles de lingerie que la société conçoit et fait fabriquer en Asie notamment ;

**2 • STACI** (7,00 millions d'euros) : Logistique (externalisation) des achats hors production ;

**3 • Solware** (5,63 millions d'euros) : Edition de solutions informatiques (progiciels de gestion) pour les garagistes « indépendants fédérés » ; intégration de solutions informatiques pour les importateurs de voitures et les concessionnaires multimarques ; édition de solutions informatiques pour les maisons de retraite (pôle santé) ;

**4 • Amplitude** (5,49 millions d'euros) : Conception et commercialisation d'implants orthopédiques de hanches et de genoux ;

**5 • DGI Groupe** (4,95 millions d'euros) : Distribution de matériel de travaux publics et d'environnement sur la France et l'Espagne ; formation et service après-vente et vente de pièces détachées pour ces matériels ;

**6 • Marline** (4,00 millions d'euros) : Production et commercialisation de carburants prêts à l'emploi pour les loueurs de matériels ;

**7 • Sogelink** (3,60 millions d'euros) : Portail web permettant la dématérialisation et l'échange de documents administratifs obligatoires pour la réalisation de travaux publics ;

**8 • Ealis Group** (3,35 millions d'euros) : Délégation et sous-traitance de services principalement dans les domaines du service après-vente, de la maintenance et de la logistique de produits électroniques grand public. Conception, sous-traitance et distribution de produits bruns sous marque propre Peekton (produits fabriqués en Chine) ;

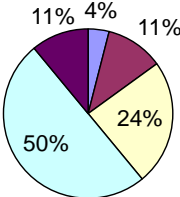
**9 • Slat** (3,26 millions d'euros) : Conception, fabrication et commercialisation de solutions d'alimentation sans interruption de faible puissance ;

**10 • ECS** (3,12 millions d'euros) : Audit et conseil en réduction des charges (réduction des charges sociales et tarification des accidents du travail et maladies professionnelles) ; Accompagnement des directions des ressources humaines ; Formation.

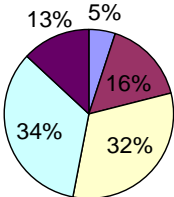
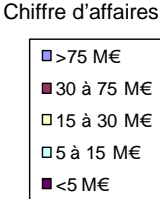
Les dix premières participations représentent un total de 49,2 millions d’euros, soit 56,05 % de la valeur nette comptable du portefeuille à la clôture de l’exercice. Au 31 décembre 2008, les 10 participations les plus importantes représentaient 48,08 % de la valeur nette comptable du portefeuille, soit un pourcentage inférieur. Les 36 autres participations représentent un montant net de 37,9 millions d’euros ce qui correspond à un investissement unitaire moyen de 1,05 million d’euros, chiffre quasiment stable par rapport à celui du 31 décembre 2008 qui était de 1,08 million d’euros. Initiative & Finance Investissement maintient donc son orientation vers les entreprises de taille moyenne.

**Ventilation du portefeuille par taille d’entreprise**

au 31/12/2009



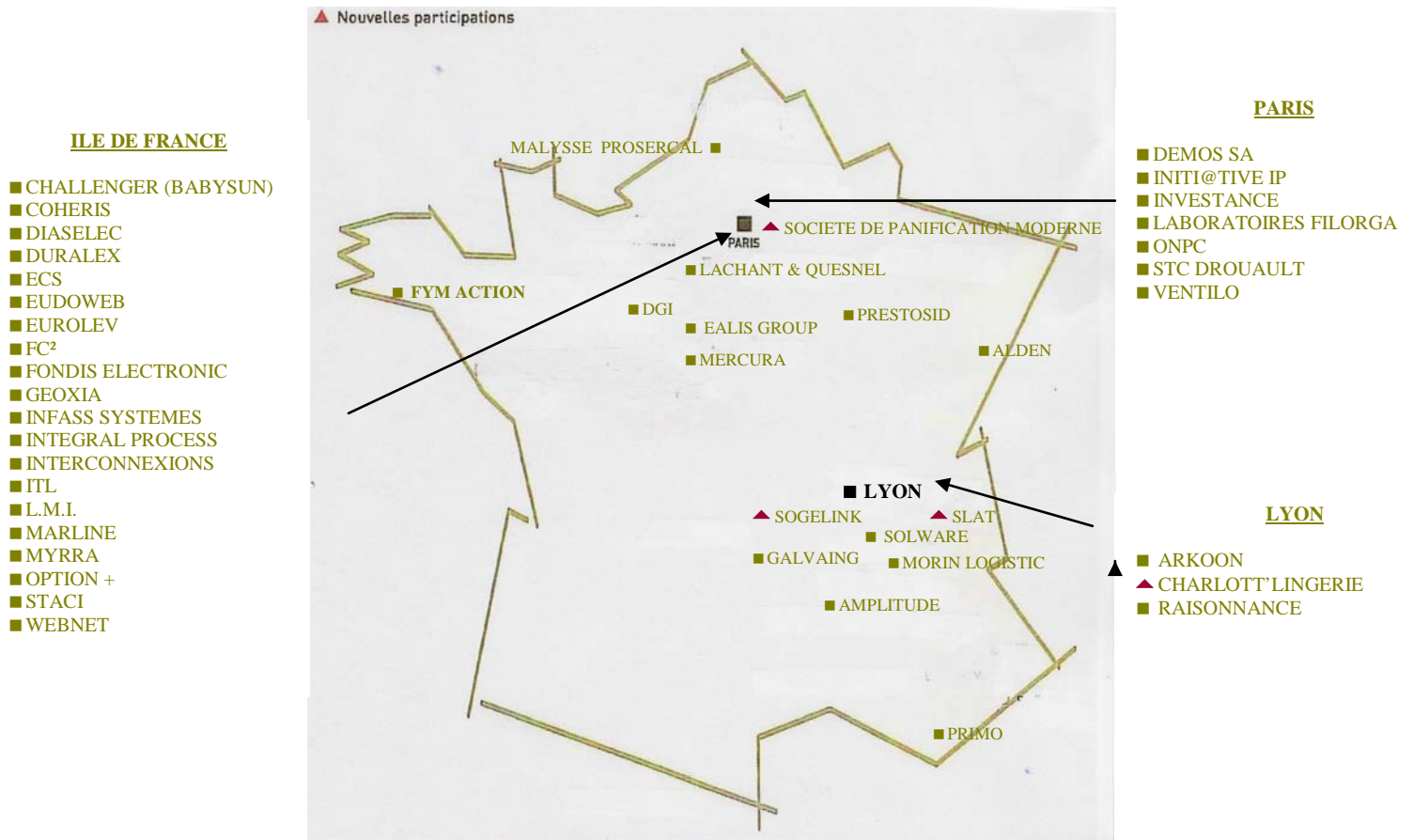
au 31/12/2008





# Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

## Situation géographique des Participations



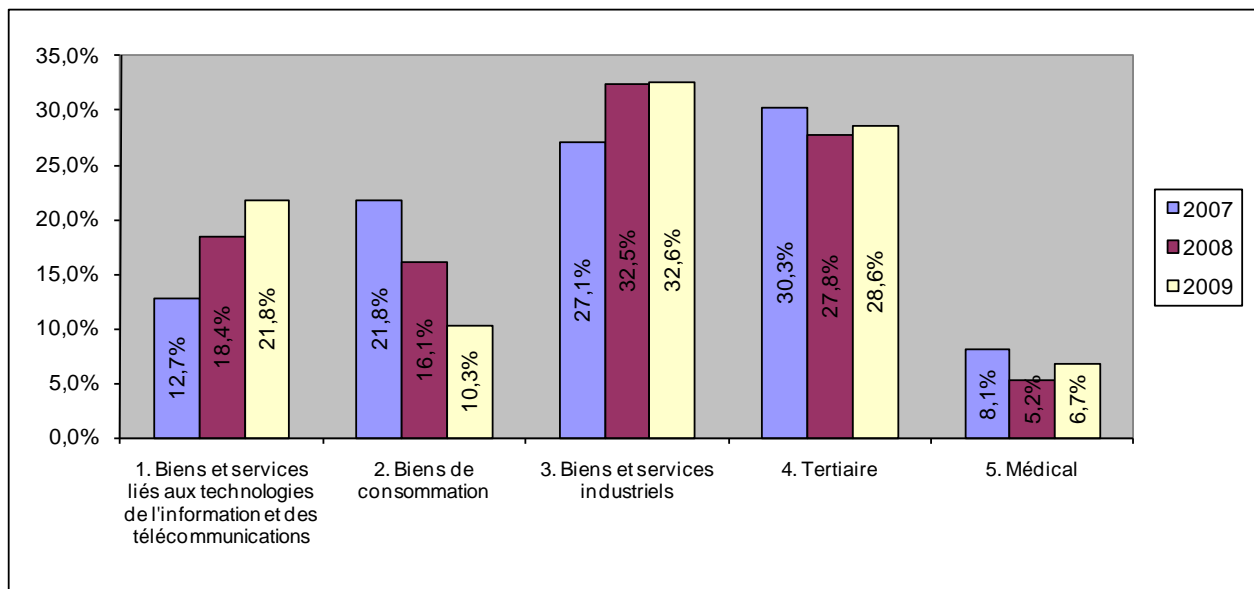
## Répartition géographique

La répartition géographique des participations d'Initiative & Finance Investissement a peu varié. Sur les 46 participations actives en portefeuille, 27 se situent dans la région parisienne et 19 en province.

## Secteurs économiques

La répartition sectorielle du portefeuille d'Initiative & Finance Investissement a peu évolué. Après prise en compte des mouvements de l'exercice, le secteur des biens et services industriels reste le plus important avec 32,6 % des montants bruts investis, suivi du secteur tertiaire (28,6 %), puis du secteur des biens et services liés aux technologies de l'information (21,8 %), du secteur des biens de consommation (10,3 %), et enfin du secteur médical (6,7 %). La répartition sectorielle reste diversifiée, ce qui sur le plan de la répartition des risques est satisfaisant.

### RÉPARTITION DU PORTEFEUILLE PAR SECTEUR ÉCONOMIQUE EN 2007, 2008 ET 2009 en % des montants bruts investis



# Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

## Valeur estimative du portefeuille

Pour tenir compte des risques encourus sur plusieurs participations, Initiative & Finance Investissement a jugé prudent d'effectuer des dotations aux comptes de provisions pour dépréciation pour un montant de 14,6 millions d'euros.

Compte tenu des provisions inscrites au bilan au 31 décembre 2008 pour 39,1 millions d'euros et des dotations nettes de reprises de provisions dont le montant s'élève à 3,9 millions d'euros, le total des provisions à fin 2009 atteint 43 millions d'euros dont 0,7 million d'euros se rapportent aux créances rattachées au portefeuille (intérêts courus et créances sur cessions) et 42,2 millions d'euros au portefeuille lui-même.

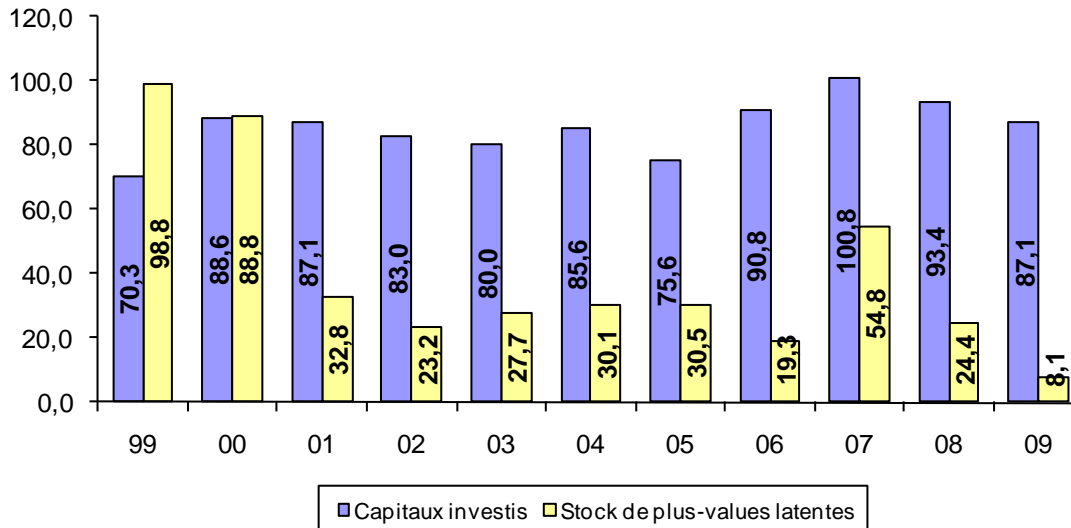
Le portefeuille présente des plus-values latentes sur plusieurs lignes ; au 31 décembre 2009, sa valeur estimative<sup>1</sup> atteint 95,2 millions d'euros.

Cette estimation, comparée à la valeur nette comptable des mêmes éléments qui s'élève à 87,1 millions d'euros, fait ressortir une plus-value latente globale de 8,1 millions d'euros.

Le niveau des plus-values latentes atteint au 31 décembre 2009 est en baisse par rapport à celui du 31 décembre 2008 (8,1 contre 24,4 millions d'euros) du fait de la baisse de valorisation de plusieurs participations liée à la mauvaise conjoncture économique et d'une absence de valorisation d'un nombre significatif de participations, conséquence du fort rajeunissement du portefeuille.

## ENCOURS DES CAPITAUX INVESTIS ET STOCK DE PLUS-VALUES LATENTES DES DIX DERNIERES ANNEES

en % des montants bruts investis



<sup>1</sup> Méthode d'évaluation :

Les participations cotées sont évaluées sur la base du cours de Bourse pour autant que celui-ci soit significatif.

Pour les autres participations, l'une des méthodes suivantes est retenue :

- valeur de négociation : il s'agit d'une référence externe telle que cession d'un bloc d'actions par un autre actionnaire, deuxième tour de financement pour des start-up, ou négociation très avancée de cession de la ligne.
- valeur de rentabilité : x fois le résultat net, x fois l'EBIT, x fois le chiffre d'affaires, x fois l'EBITDA, x fois la MBA d'un exercice.
- situation nette réévaluée.

## Estimation de la valeur intrinsèque de l'action A

Cette valorisation du portefeuille au 31 décembre 2009 conduit à une valeur intrinsèque de l'action A de 47 euros contre 66 euros au 31 décembre 2008 (-29 %). Cette valorisation doit s'apprécier en tenant compte du paiement d'un dividende de 14,29 euros par action A au titre de l'exercice 2008.

## La vie du titre

Pendant l'exercice 2009 les cours de Bourse de l'action de la société ainsi que les volumes échangés ont évolué de la façon suivante :

Période considérée	Cours extrêmes (en euros)	Volume échangé
1 <sup>er</sup> trimestre	53,01 – 52,11	433 titres
2 <sup>ème</sup> trimestre	56,00 – 52,50	796 titres
3 <sup>ème</sup> trimestre	55,77 – 52,97	1 092 titres
4 <sup>ème</sup> trimestre	53,00 – 49,60	3 058 titres

Au total sur les douze mois, les échanges ont porté sur 0,17 % du capital à des cours compris entre 49,60 euros au plus bas et 56,00 euros au plus haut. Le volume des échanges est resté peu élevé.

## Achat d'actions en vue de la régularisation des cours

L'Assemblée Générale Ordinaire de juin 2009 a approuvé le programme de rachat d'actions par la société. Durant cet exercice, des achats et des ventes de titres ont été réalisés dans le cadre du contrat de liquidité souscrit auprès de Natixis Securities (le détail des opérations du contrat de liquidité est mentionné dans l'annexe des comptes).

Au 31 décembre 2009, la société détenait 18 568 actions, soit 0,59 % du capital, pour un prix de revient de 622 968,98 euros, soit un prix de revient unitaire moyen de 33,55 euros inférieur au dernier cours de Bourse de l'année 2009 qui était de 49,60 euros.

Cette autorisation prenant fin à la présente Assemblée, le Conseil propose d'adopter un nouveau programme de rachat d'actions dans des conditions identiques.

Cette autorisation prendra fin lors de l'Assemblée qui approuvera les comptes de l'exercice 2010. Le programme de rachat d'actions est annexé au rapport de gestion du Conseil. La mise en œuvre de ce programme de rachat d'actions se fera dans le cadre du contrat de liquidité.

## L'actionnariat

La répartition du capital d'Initiative & Finance Investissement n'a pas sensiblement évolué durant cet exercice. A ce jour, Natixis Private Equity détient 93 % du capital.

Au cours de l'exercice, Initiative & Finance Investissement n'a reçu aucune notification l'informant d'un franchissement de seuil.

Les comptes d'Initiative & Finance Investissement sont consolidés par intégration globale dans les comptes du Groupe Natixis.

# Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

## Résultats de l'exercice

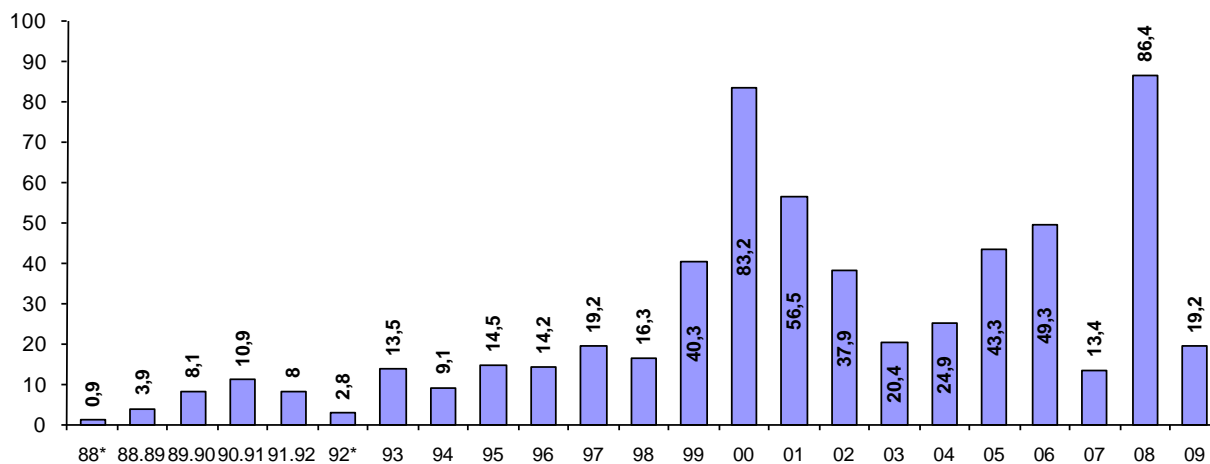
ORIGINE DES RÉSULTATS

en millions d'euros	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>Opérations sur le Portefeuille</b>		
Résultats générés lors des cessions de participations*	19,02	85,89
Revenus des participations	1,08	1,01
<b>Total Brut</b>	<b>20,10</b>	<b>86,90</b>
<b>À ajouter</b>		
Reprises provisions pour dépréciation**	1,49	0,05
Reprises provisions pour risques	0,07	0,05
<b>À déduire</b>		
Provisions pour dépréciation	-14,59	-13,20
Provisions pour risques	-	-0,07
<b>Total Net</b>	<b>7,07</b>	<b>73,73</b>
<b>Opérations de trésorerie</b>		
Total	0,40	2,74
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>7,47</b>	<b>76,47</b>
<b>CHARGES (Y COMPRIS IMPÔTS)</b>	<b>-6,92</b>	<b>-11,81</b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUE FISCAL</b>	<b>-</b>	<b>1,50</b>
<b>RESULTAT NET</b>	<b>0,55</b>	<b>66,16</b>

\* hors radiations du portefeuille ; plus-values nettes de moins-values et augmentées des reprises de provisions s'y rapportant.

\*\* hors radiations du portefeuille.

## ÉVOLUTION DES PLUS-VALUES RÉALISÉES DEPUIS L'ORIGINE



\* exercice sur une durée de six mois.

\*\* plus-values brutes en millions d'euros.

La structure du compte de résultat a peu évolué par rapport à celle de l'exercice précédent. Le résultat des opérations sur le portefeuille représente 94,7 % des produits contre 96,4 % en 2008. Les revenus courants du portefeuille sont stables en montant avec 1,08 million d'euros (contre 1,01 million d'euros en 2008) et les plus-values de cessions ont fortement baissé avec 19,0 millions d'euros contre 85,9 millions d'euros pour l'exercice précédent.

Le résultat des opérations de trésorerie représente 3,6 % des produits et progressent en montant avec 0,4 millions d'euros.

La baisse des charges s'explique par la baisse de la commission de gestion et surtout par celle des honoraires sur cessions.

Les dotations aux provisions nettes de reprises de provisions représentent 13,1 millions d'euros, hors reprises de provisions sur radiations du portefeuille et sur titres cédés.

Le résultat de l'exercice est détaillé dans les comptes et dans l'annexe.

### Affectation des résultats

En application du régime fiscal des sociétés de capital-risque modifié par la Loi de Finances du 30 décembre 2000 et de l'instruction administrative s'y rapportant, la totalité des produits d'Initiative & Finance Investissement se trouve dans le secteur exonéré ce qui conduit à proposer un seul coupon relevant du régime des sociétés de capital-risque.

Le Conseil propose l'affectation suivante après avoir rappelé que la réserve légale est intégralement dotée :

Le bénéfice de l'exercice est de :	554 275,56 €
Augmenté du report à nouveau de l'exercice précédent	71 110 501,16 €
<b>Représente un bénéfice distribuable de</b>	<b>71 664 776,72 €</b>
Après déduction de la part revenant statutairement aux actions B	-1 348 363,94 €
<b>Le solde, soit</b>	<b>70 316 412,78 €</b>

Représente le bénéfice distribuable aux actions A.

## Dividende

Aucune distribution aux actions A n'est proposée à la présente Assemblée. La totalité du résultat de l'exercice 2009 est affectée au Compte Report à Nouveau.

### Rappel des distributions faites au titre des trois derniers exercices

Année	Nombre d'actions A	Dividende net Régime spécial des SCR	Dividende net Régime de droit commun	Avoir Fiscal	Revenu global
2006	3 171 075	7,50 €	-	-	7,50 €
2007	3 171 075	1,20 €	-	-	1,20 €
2008	3 171 075	14,29 €	-	-	14,29 €

# Rapport de gestion du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire

## Conseil d'Administration

### Composition

**Jean Duhau**, Président Directeur Général d'Initiative & Finance Investissement

Date de nomination : Assemblée Générale du 11 juin 2008

Date d'échéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010

#### Autres mandats :

**Président Directeur Général** de : Natixis Investissement

**Directeur Général** de : Natixis Private Equity

**Président du Conseil d'Administration** de : Providente, La Compagnie 1818 – Banquiers Privés

**Président** de : A-Venture, SGDP 65, SGDP 66, NPE COINVEST 1

**Administrateur** des sociétés :

Natixis Private Equity, NPEO 2, MCI - Media Consulting & Investment, Natixis Coficiné, IXEN, Dahlia Gestion SA

**Président du Conseil de Surveillance** des sociétés :

IXEN Partners,

Ventech,

Providente Partenaire,

Kurma Life Sciences Partners

**Vice-Président du Conseil de Surveillance** des sociétés :

Dahlia Partners,

Natixis Investissement Partners,

Natixis Private Equity International Management,

Naxicap Partners

**Membre du Conseil de Surveillance** de la société :

Natixis Finance

**Gérant** des sociétés :

Financière Monttessuy 4,

Financière 5/7,

Financière Secarou

**Gérant Associé** des sociétés :

Financière Platinum

Autres fonctions : Néant



**Pierre Hervé**, Représentant Permanent de Natixis Private Equity

Date de nomination :

Assemblée Générale du 11 juin 2008

Date d'échéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010

Autres mandats :

**Président Directeur Général** de : NEM2

**Président du Conseil d'Administration** de : Natixis Private Equity Opportunities

**Président** de : Mode et Finance Conseil, Optidev PME 2009

**Directeur Général** de : NPE R.I.P., NPE COINVEST 1, A-Venture, SDGP 65, SDGP 66

**Administrateur et Directeur Général Délégué** de : NPEO 2

**Administrateur** de :

Natixis Private Equity

**Représentant Permanent de Natixis Private Equity au Conseil d'Administration** des sociétés :

SDGP 35,

Natixis Venture Selection,

Providente,

Natixis Private Equity International,

IXEN,

Initiative & Finance Investissement

**Représentant Permanent de Natixis Private Equity au Conseil de Surveillance** des sociétés :

Initiative & Finance Gestion,

ACTEM Partners,

Dahlia Partners,

Providente Partenaire,

IXEN Partners,

Ventech,

Seventure Partners,

NEM Partners,

Naxicap Partners,

Natixis Private Equity International Management,

Natixis Investissement Partners,

**Membre du Comité** de : M&E

**Membre du Conseil de Surveillance** de : Kurma Life Sciences Partners

**Gérant** de : Gino 99 SC

Autres fonctions :

Secrétaire Général de Natixis Private Equity

**François Baubeau**, Administrateur

Date de nomination : Assemblée Générale du 11 juin 2008

Date d'échéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010

Autres mandats :

**Vice-Président du Conseil d'Administration** : Association des Banques Populaires pour la création d'entreprise

**Directeur Général** de : A-Venture, Banque Populaire Développement

**Président du Conseil de Surveillance** des sociétés :

ACTEM Partners,

Carrières de Vignats et de Normandie

**Vice-Président du Conseil de Surveillance** de :

Initiative & Finance Gestion,

**Membre du Conseil de Surveillance** de :

Basaltes

**Administrateur** de : Banque Populaire Développement,  
EPF Partners

Autres fonctions : Néant

**Christian Toulouse**, Membre du Conseil d'Administration d'Initiative & Finance Investissement

Date de nomination : Juillet 2009

Date d'échéance : Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010

Autres mandats :

**Président** des sociétés :

CHTP,

SEEFT

**Administrateur** des sociétés :

Jacques Bollinger,

Bollinger Diffusion (BLD)

**Membre du Conseil de Surveillance** des sociétés :

Turenne Investissement,

Imagination

Autres fonctions : Néant

Chaque Administrateur doit détenir au moins une action.

### **Rôle et fonctionnement**

Le Conseil d'Administration fonctionne selon les modalités prévues par la loi et sans règlement intérieur. En 2009, le Conseil a tenu trois réunions pour lesquelles le taux de présence s'est élevé à 90 %. Le Conseil n'a constitué aucun comité et n'a pas perçu de jetons de présence.

### **Rémunérations versées aux mandataires sociaux**

Il n'a été versé aucune rémunération aux mandataires sociaux.

### **Normes IAS/IFRS**

La société mère produit des états financiers conformes aux normes en vigueur à compter de l'exercice ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2005 ; l'application des normes IAS/IFRS conduit à classer et à évaluer la totalité du portefeuille T.I.A.P. en actif à la juste valeur par résultat.

### **Conséquences sociales et environnementales de l'activité de la société**

Compte tenu de son activité de société de capital-risque, Initiative & Finance Investissement n'est pas directement concernée par ce texte légal. La société, lorsque cela lui paraît nécessaire dans le cadre d'une prise de participation, s'attache à vérifier le respect des règles sociales et de celles ayant trait à l'environnement.

### **Les perspectives**

L'évolution de l'activité d'Initiative & Finance Investissement en 2010 dépendra de l'issue de l'offre d'acquisition d'Axa Private Equity puisqu'il s'agit d'une offre « secondaire » c'est-à-dire d'un rachat de portefeuille. Dans le cadre de cette offre, Initiative & Finance Investissement a fait suspendre la cotation de ses actions de catégorie A depuis le 19 février 2010. Cette suspension s'applique pour une durée indéterminée jusqu'à nouvel ordre.

# Descriptif du programme de rachat d'actions soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires d'Initiative & Finance Investissement du 31 mai 2010

## I - CADRE JURIDIQUE

En application des articles 241-1 et suivants du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers ainsi que du Règlement Européen n°2273/2003 du 22 décembre 2003 entré en vigueur le 13 octobre 2004, le présent descriptif a pour objectif de décrire les finalités et les modalités du nouveau programme de rachat de ses propres actions par la société. Ce programme, établi en application des articles L.225-209 et L.225-210 du Code de Commerce sera soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires du 19 juin 2009 au travers de la cinquième résolution.

### *Cinquième résolution*

*« L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise une nouvelle fois le Conseil d'Administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant son capital, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. A ce jour, cette limite correspond à un nombre maximum de 298 011 actions sans valeur nominale pour un montant maximum de 14 006 517 €.*

*Conformément à l'article L.241-1 et 241-3 du Règlement Général de l'AMF, la société est dispensée du dépôt préalable d'une note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, si l'intégralité des informations devant figurer dans le descriptif du programme a été publiée dans le rapport spécial destiné à l'Assemblée Générale ou dans le document de référence.*

*Les actions acquises en application de la présente résolution pourront être acquises en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris de gré à gré, en vue de :*

***-L'animation du cours de Bourse dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI.***

*L'Assemblée Générale, décide que :*

- l'acquisition, la cession, des actions s'effectueront dans le cadre d'un contrat de liquidité mis en place en janvier 2008 ;*
- le nombre maximum des actions dont la société pourra faire l'acquisition au titre de la présente résolution ne devra pas dépasser la limite de 10 % du capital social fixée par l'article L.225-209 du Code de Commerce ;*
- l'autorisation d'achat et de vente d'actions est valable pour une durée allant du jour de la présente Assemblée jusqu'à la date de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2010 ; sans que cette durée puisse excéder dix-huit mois, et elle pourra être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange ;*
- le prix maximum d'achat par action sans valeur nominale est fixé à 47 € et le prix minimum de vente par action sans valeur nominale est fixé à 23 € ;*
- en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas, soit de division, soit de regroupement de titres, les prix déterminés ci-avant seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions au terme de l'une quelconque de ces opérations ;*

*En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à l'effet de :*

- *effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ;*
- *passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, notamment en vue de la tenue des registres d'achats et ventes d'actions ;*
- *remplir toutes autres formalités et de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.*

*Cette autorisation est donnée pour une durée n'excédant pas dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée et allant jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010. Elle annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2009.*

*Conformément aux dispositions de l'article L.241.2 du Règlement Général de l'AMF, toute modification significative de l'une des informations figurant dans le présent descriptif sera portée, le plus tôt possible, à la connaissance du public selon les modalités fixées à l'article L.221-3 du Règlement Général de l'AMF, notamment par la mise à disposition au siège de la Société et mise en ligne sur le site d'Initiative & Finance Investissement et celui de l'AMF."*

## **II – NOMBRE DE TITRES ET PARTS DU CAPITAL DETENUS PAR L'EMETTEUR AU 24 MARS 2009**

Au 13 avril 2010, le capital de l'émetteur était composé de 3 176 075 actions (3 171 075 actions A et 5 000 actions B).

A cette date, la société détenait de manière directe ou indirecte 19 097 actions propres, soit 0,61 % des actions A.

## **III - REPARTITION PAR OBJECTIF DES TITRES QUE L'EMETTEUR DETIENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT**

La répartition par objectif des titres de capital détenus au jour de la publication du présent descriptif, se décompose, comme suit :

- l'animation du cours de Bourse dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI : 100 % soit 19 097 actions.

## **IV - OBJECTIFS DU NOUVEAU PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS**

Les objectifs de ce programme sont en fonction des besoins et des opportunités qui se présenteraient :

- l'animation du cours de Bourse par l'intermédiaire d'un prestataire de services d'investissement agissant de manière indépendante, dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI ;
- les titres rachetés et conservés par Initiative & Finance Investissement seront privés de leurs droits de vote et ne donneront pas droit au paiement du dividende.

## **V - MODALITES**

- Emetteur : Initiative & Finance Investissement, société cotée sur le marché Euronext Paris (compartiment B) - code ISIN FR0000050072
- Part maximale du capital à acquérir : 10 % du capital de la société. L'Assemblée Générale autorise une nouvelle fois le Conseil d'Administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant son capital, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués  
Compte tenu du fait que la société détient directement ou indirectement 19 097 de ses propres actions, correspondant à 0,61 % du capital à ce jour, le nombre maximum d'actions pouvant être achetées sera de 298 011 actions, soit 9,40 % du capital à ce jour
- Prix d'achat unitaire maximum : 47 € Montant maximum des fonds destinés au programme de rachat : 14 006 517 €
- Prix de vente unitaire minimum : 23 €
- Modalités de rachat : les actions pourront être rachetées par interventions sur le Marché ou par achats de blocs de titres. La résolution de l'Assemblée ne prévoit pas de limitation particulière pour ces acquisitions de blocs. Il est toutefois entendu que la part réalisée par l'achat de blocs de titres ne pourra atteindre la totalité de la part prévue dans le cadre de l'objectif de régularisation du cours de Bourse des actions de la société. Il n'est pas prévu l'usage de produits dérivés. L'utilisation du programme en période d'offre publique devra se faire dans les limites que pourrait permettre la réglementation boursière
- Durée du programme : à compter du 31 mai 2010 jusqu'à l'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice 2010, sans que ce délai puisse excéder dix huit mois soit jusqu'au 30 novembre 2011 au plus tard.

Pendant la réalisation du programme de rachat, toute modification significative de l'une des informations énumérées dans ce descriptif sera portée à la connaissance du public selon les modalités fixées par l'article 221-3 du Règlement Général de l'AMF.

## **VI - BILAN DU PRECEDENT PROGRAMME DE RACHAT – TABLEAU DE DECLARATION SYNTHETIQUE**

L'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2009 a autorisé le Conseil d'Administration à mettre en œuvre un programme de rachat d'actions pour une période allant du jour de ladite Assemblée jusqu'à l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2009, sans que cette période puisse excéder une durée de dix-huit mois ; dans les faits, cette période est allée du 19 juin 2009 au 31 mai 2010.

Cette autorisation a été mise en œuvre par le Conseil d'Administration d'Initiative & Finance Investissement qui a déposé un programme de rachat d'actions auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) et qui a procédé à la mise en place d'un contrat de liquidité en janvier 2008.

Pour tous les exercices antérieurs à 2006, l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur les comptes d'Initiative & Finance Investissement a autorisé le Conseil d'Administration à faire acheter et vendre par la société ses propres actions dans le but d'en régulariser les cours. La dernière mise en œuvre de cette autorisation remonte à 2001, exercice durant lequel, la société avait cédé une faible quantité des actions propres qu'elle détenait ; depuis cette date, le nombre des actions propres détenues par la société est demeuré inchangé jusqu'au 11 janvier 2008 et égal à 17 252 actions pour un prix de revient de 360 846,44 €

Le contrat de liquidité a été mis en œuvre le 11 janvier 2008.

Les tableaux ci-dessous détaillent les opérations réalisées au titre du précédent programme de rachat.

**Situation au 13 avril 2010**

Pourcentage du capital détenu de manière directe et indirecte	0,61 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 derniers mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille (au 13 avril 2010) :	19 097
contrat de liquidité	3 545
Valeur comptable du portefeuille (au 13 avril 2010)	650 156,34 €
Valeur de marché du portefeuille (sur la base du dernier cours coté en date du 18 février 2010)	811 813,47 €

**Bilan de l'exécution du programme entre le 19 juin 2009 et le 13 avril 2010**

	Flux bruts cumulés		Positions ouvertes au jour de la publication du descriptif du programme			
	Achats	Transferts (exercice d'options d'acquisition d'actions)	Positions ouvertes à l'achat		Positions ouvertes à la vente	
			Options d'achats achetées	Achats à terme	Options d'achats vendues	Ventes à terme
Nombre de titres	-	-				
Échéance maximale moyenne	-	-	-	-	-	-
Cours moyen de la transaction (en euros)	-	-	-	-	-	-
Prix d'exercice moyen (en euros)	-	-	-	-	-	-
Montant (en euros)	-	-	-	-	-	-

**Ou**

Flux bruts cumulés		
Achats	Ventes	
<b>Nombre de titres</b>	2 317	1 696
<b>% du capital</b>	0,08 %	0,02 %
<b>Cours moyen des transactions</b>	50,56 €	52,20 €
<b>Montant</b>	117 135,85 €	88 529,05 €

Initiative & Finance Investissement n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre du précédent programme de rachat et ne détient aucune position ouverte sur produits dérivés au jour de la diffusion du présent descriptif.

Le 13 avril 2010

Jean Duhau

Président Directeur Général

# Rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration et sur les procédures de contrôle interne

(annexé au rapport de gestion – Article L.225-37 du Code de Commerce)

**Exercice clos le 31 décembre 2009**

## **1 – Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration d'Initiative & Finance Investissement est composé de cinq membres. Les travaux du Conseil s'inscrivent dans le cadre des principes de gouvernement d'entreprise établis par Natixis Private Equity.

Le Conseil d'Administration a tenu trois séances au cours de l'exercice 2009 : le 24 mars 2009 (arrêté des comptes au 31 décembre 2008, point sur l'activité de l'exercice 2008 et convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire et Extraordinaire), le 9 juillet 2009 (arrêté des comptes au 30 juin 2009, perspectives de l'exercice 2009, et point sur l'activité), et le 1<sup>er</sup> décembre 2009 (point sur l'activité 2009, commission de gestion 2010 et prévisions de résultat 2009).

Le taux de présence global ressort à 90 %.

Le Conseil est généralement convoqué une première fois environ 30 jours avant la tenue du Conseil puis, une seconde fois 7 jours avant la tenue du Conseil, par courrier et quelques fois par télécopie.

Les séances sont précédées par l'envoi d'une documentation portant sur chacun des sujets qui seront traités en séance.

Un procès-verbal détaillé est établi après chaque séance rendant compte des débats, des interventions des Administrateurs et des décisions prises.

## **2 – Procédures de contrôle interne**

### **2.1 – Objectifs de la société en matière de procédures de contrôle interne**

Le Conseil d'Administration de la société est responsable de la qualité et de la fiabilité du système de contrôle interne de la société et veille à la maîtrise des principaux risques encourus par l'entreprise. Il est notamment responsable de l'organisation et de la fiabilité de l'ensemble des procédures permettant l'établissement des comptes et de tous les documents d'information financière.

La société Initiative & Finance Investissement a confié la gestion de ses opérations ainsi que le traitement de sa gestion comptable et administrative à Initiative & Finance Gestion.

A ce titre, le système de contrôle interne d'Initiative & Finance Investissement s'insère dans le cadre du dispositif de contrôle interne mis en œuvre par Initiative & Finance Gestion, qui s'insère lui-même dans le cadre plus général du dispositif mis en œuvre par Natixis Private Equity, son actionnaire principal.

Les procédures de contrôle en vigueur chez Initiative & Finance Gestion ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des collaborateurs de la société s'inscrivent dans le cadre défini par les lois et



règlements applicables, les règles professionnelles (notamment les règles de l'AFIC et le Règlement Général de l'AMF) ainsi que les règles internes à la société ;

- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

En tant que société d'investissement, les principaux risques encourus par Initiative & Finance Investissement se rapportent aux investissements - risque financier lié à une perte de valeur des participations entre leur acquisition et leur cession et risque opérationnel lié à la valorisation des participations - mais désignent aussi des risques juridiques tels que la requalification fiscale de la société. Comme tout système de contrôle, le système de contrôle interne mis en œuvre ne peut cependant fournir une garantie absolue que ces risques soient totalement éliminés.

## **2.2 – Organisation générale**

Sur le plan de l'organisation générale, trois niveaux de contrôle sont mis en œuvre au niveau d'Initiative & Finance Gestion.

### **■ Premier niveau**

L'auto-contrôle, réalisé préalablement ou simultanément à l'exécution des opérations, est exercé par chaque collaborateur dans le cadre des actes qu'il exécute dans sa fonction ou mission professionnelle et par sa hiérarchie. Il s'agit du socle indispensable du système de contrôle interne.

### **■ Deuxième niveau**

Le contrôle permanent vérifie le respect de la réglementation et des règles professionnelles applicables à l'activité de gestion pour le compte de tiers.

Les principales unités de contrôle de second niveau sont la direction des risques, la fonction contrôle interne et la fonction conformité. Initiative & Finance Gestion dispose à ce titre des compétences de ces trois fonctions support, mises à disposition par Natixis Private Equity et rattachées hiérarchiquement au Directeur Général de Natixis Private Equity.

#### **Direction des risques**

La direction des risques de Natixis Private Equity (3 personnes) vise à s'assurer de la cohérence des valorisations et du rating des portefeuilles des participations, à participer à la réalisation des revues de portefeuille et également à suivre les risques financiers et opérationnels inhérents à l'activité de capital investissement.

Initiative & Finance Gestion dispose également des compétences de d'un responsable du contrôle interne et de son collaborateur ainsi qu'un responsable de la conformité et de son adjoint, mis à disposition par Natixis Private Equity (par des conventions de délégation) et rattachés hiérarchiquement au Directeur Général de Natixis Private Equity.

#### **Fonction contrôle interne**

L'effectif de la fonction contrôle interne a été porté à deux collaborateurs en 2006.

La mission des contrôleurs internes consiste notamment à s'assurer du respect par la société :

- du mandat et en particulier la conformité aux dispositions du mandat des investissements réalisés ;

- des règles relatives aux ratios légaux et fiscaux et à la composition du fonds ;
- des procédures mises en place et en particulier les procédures relatives aux investissements et aux désinvestissements définies par la société ;

Les contrôleurs internes travaillent en lien étroit avec le responsable de la conformité.

### **Fonction conformité**

L'effectif de la fonction conformité est de deux collaborateurs depuis 2007.

Le responsable de la conformité intervient dans la prévention et la gestion d'éventuels conflits d'intérêts, dans le cadre des règles de bonne conduite définies par l'association professionnelle (AFIC). En tant qu'adhérent de l'AFIC, Initiative & Finance Gestion et son personnel ont adopté le code de déontologie élaboré par l'association.

La mission du responsable de la conformité vise également à s'assurer du respect par Initiative & Finance Gestion et ses collaborateurs des règles déontologiques définies et à surveiller les opérations effectuées pour compte propre par les collaborateurs.

Le responsable de la conformité, co-responsable et déclarant TRACFIN avec le Président, a également pour mission la sensibilisation et la formation du personnel dans la prévention de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme.

Le responsable du contrôle interne et le responsable de la conformité rendent compte de l'exercice de leur mission et de leurs éventuelles recommandations au Président du Directoire de la société.

### **Rôle du Conseil de Surveillance d'Initiative & Finance Gestion**

En cas de persistance du dysfonctionnement relevé, le responsable du contrôle interne ou le responsable de la conformité informe par tout moyen le Conseil de Surveillance de la société et peut demander à être entendu par ce dernier.

D'une manière générale, le Conseil de Surveillance de la société veille au respect par l'équipe de gestion de la stratégie d'investissement initiale, à l'adéquation des moyens financiers et humains aux objectifs, et à la qualité des procédures de contrôle. Il s'appuie dans cette mission sur les fonctions décrites ci-dessus.

### **■ Troisième niveau**

Le troisième niveau de contrôle est assuré par les Inspections Générales de Natixis et de BPCE (issu de la fusion en 2009 de la Banque Fédérale des Banques Populaires et de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne).

Rattachée au Président et au Directeur Général de Natixis, l'Inspection Générale de Natixis est en charge d'une mission de contrôle des contrôles et fait partie des responsables du bon fonctionnement du système de contrôle interne de la Banque au sens du règlement CRBF 97-02.

Les diligences d'audit s'inscrivent dans le cadre du plan annuel d'audit du Groupe Natixis, élaboré par l'Inspection Générale en base consolidée et proposé à la Direction Générale, au Comité d'Audit ainsi qu'au Conseil d'Administration de Natixis.

Le plan annuel d'audit couvre les missions diligentées par l'Inspection Générale, ainsi que celles menées par les services de contrôle décentralisés des différentes filières de Natixis.

## **2.3 – Principales procédures mises en place**

### **2.3.1 Dispositif de maîtrise des risques sur investissement**

Le dispositif global de maîtrise des risques sur investissement s'appuie sur une équipe d'investisseurs responsabilisés, fonctionnant de façon collégiale (comité interne réunissant l'ensemble de l'équipe d'investissement) et supervisés par le Directoire de la société, le comité consultatif du fonds, les revues de portefeuilles semestrielles et les comités de provision trimestriels.

Les procédures d'investissement et de désinvestissement font partie intégrante du recueil de procédures de la société.

La mesure et le suivi des risques s'appuient sur un système informatisé de gestion des participations (Capital Venture). Il permet notamment de préparer les revues de portefeuille semestrielles, qui consistent en une revue exhaustive de l'ensemble des participations pour en apprécier la situation financière, la valorisation et la qualité du suivi par les chargés d'investissement.

Toutes les participations font en outre l'objet d'une notation actualisée tous les semestres.

La note qui est attribuée résulte d'une synthèse de critères adaptés au métier du capital investissement et permet d'évaluer à la fois les risques et les enjeux de chaque participation.

### **2.3.2 Autres procédures**

Le quota fiscal d'investissement de la société fait l'objet d'un suivi régulier par le responsable du portefeuille.

Les risques de non respect des normes déontologiques sont encadrés par un code de déontologie diffusé auprès de chaque collaborateur.

La diffusion de ce recueil est accompagnée par une sensibilisation systématique de l'ensemble de l'équipe de gestion par le responsable de la conformité.

Le contrôle du respect des règles déontologiques relève de la mission du responsable de la conformité.

Le dispositif de lutte contre le blanchiment de capitaux s'appuie pour sa part sur les éléments suivants :

- une procédure formalisée qui précise notamment les vérifications à opérer auprès des différents partenaires de la société (investisseurs, sociétés cibles, acquéreurs de cession, distributeurs...), le cadre de déclaration des opérations suspectes ainsi que les sanctions encourues ;
- une formation de l'équipe de gestion sur ce thème ;
- deux déclarants et correspondants Tracfin spécifiquement habilités à effectuer des déclarations de soupçon, à savoir le Président du Directoire et le responsable de la conformité.

## **3. Procédures de contrôle interne relatives à l'information comptable et financière**

### **3.1 L'organisation comptable générale**

Initiative & Finance Investissement a confié à Initiative & Finance Gestion le traitement de sa gestion comptable et administrative. Initiative & Finance Gestion utilise le logiciel Compta 100 version 16 pour

PC édité par SAGE. Ce logiciel est installé sur réseau, mais seul le service comptable dispose d'un accès aux fichiers qui sont protégés à l'aide de mots de passe.

Initiative & Finance Gestion dispose d'un personnel compétent, polyvalent et régulièrement formé aux évolutions de la réglementation comptable.

Un corps de procédures couvre l'ensemble de la fonction comptable et l'élaboration du résultat comptable. Ces procédures comptables s'inscrivent dans le cadre des procédures en vigueur au sein de Natixis Private Equity et font l'objet périodiquement d'une mise à jour.

### **3.1.1 Les acteurs internes du contrôle**

A l'image des principes définis au titre de l'organisation générale, les acteurs du contrôle interne relatif à l'information comptable et financière se répartissent selon deux niveaux de contrôle.

#### **■ Premier niveau**

Des contrôles comptables sont réalisés par le(s) opérationnel(s) qui effectue(nt) la saisie des écritures comptables ou intégrés dans les applicatifs lors de la saisie ou de la validation des opérations (analyse des comptes, suivi des suspens et des rapprochements bancaires...).

Des contrôles sont également opérés par le Secrétaire Général d'Initiative & Finance Gestion qui assure la direction comptable, administrative et financière de la société.

Il rend compte de sa mission et en particulier des éventuelles difficultés rencontrées au Président du Directoire de la société.

#### **■ Deuxième niveau**

En tant que filiale de Natixis Private Equity, Initiative & Finance Investissement fait l'objet d'une procédure de reporting financier auprès de son actionnaire principal. A ce titre, la société soumet à Natixis Private Equity son budget annuel, un reporting d'exploitation mensuel, ainsi que ses comptes annuels.

### **3.1.2 Le commissaires aux comptes**

Les comptes annuels sont revus et certifiés par le Commissaire aux Comptes.

Pour ses interventions, le Commissaire aux Comptes de la société de gestion est en contact direct avec le Secrétaire Général d'Initiative & Finance Gestion.

De manière périodique, le Commissaire aux Comptes présente la synthèse de leurs interventions au Président du Conseil d'Administration.

## **3.2 Principales procédures mises en place**

Les normes comptables utilisées par la société sont conformes à la réglementation française.

La société respecte également les principes définis par la profession aux niveaux français et européen (respectivement par l'AFIC et l'IPEV Guidelines) et notamment les principes en matière d'évaluation des actifs gérés. Le Commissaire aux Comptes du fonds est d'ailleurs appelé à apprécier le respect par la société des règles d'évaluation.

Au cours de l'année 2005, la société a établi, avec l'assistance de la Direction des risques de Natixis Private Equity, une cartographie détaillée des risques opérationnels auxquels elle est exposée. Un système de collecte et gestion des éventuels incidents et des pertes liées a été mis en place en 2006 afin notamment d'identifier les actions correctrices nécessaires.

Jean Duhau  
Président du Conseil d'Administration

# Rapport Général du Commissaire aux Comptes

## Comptes annuels

Exercice clos le 31 Décembre 2009

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Initiative & Finance Investissement, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

### **I. Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### **II. Justification des appréciations**

Les comptes ont été arrêtés dans un environnement marqué par la crise financière et économique qui perdure depuis 2008. C'est dans ce contexte que, en application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Comme cela est précisé dans la note 2 de l'annexe relative à l'actif immobilisé, les provisions pour dépréciation des immobilisations financières résultent d'un rapprochement entre le prix de revient des Titres Immobilisés de l'Activité de Portefeuille (T.I.A.P.) et leur valeur estimative. La valeur estimative est déterminée sur la base, selon le cas, du cours de Bourse,

d'une valeur de négociation probable, d'une valeur de rentabilité, d'une situation nette réévaluée, ou encore du prix de revient. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes le cas échéant. Sur ces bases, nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### **III. Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations prévues par les dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur n'incluent pas les rémunérations et avantages versés par la société contrôlant votre société. En conséquence, nous ne pouvons en attester l'exactitude et la sincérité.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2010

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés  
Damien LEURENT

# Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions et engagements réglementés

**Exercice clos le 31 décembre 2009**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Initiative & Finance Investissement, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2010  
Le Commissaire aux Comptes  
Deloitte & Associés  
Damien LEURENT



# Rapport sur le Rapport du Président du Conseil d'Administration

Exercice clos le 31 décembre 2009

**Etabli en application de l'article L.225-235 du Code de Commerce sur le rapport du Président du Conseil d'Administration pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.**

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société Initiative & Finance Investissement et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le Président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du Président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

## **Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière**

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du Président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du Président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du Président du Conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

#### **Autres informations**

Nous attestons que le rapport du Président du Conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L 225-37 du Code de commerce.

Neuilly-sur-Seine, le 14 avril 2010  
Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés  
Damien LEURENT

# Texte des résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

## Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve le bilan et les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils lui sont présentés.

## Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes relatif aux opérations visées par les articles L.225-38 à 42 du Code de Commerce prend acte qu'aucune de ces conventions n'a été conclue au cours de l'exercice.

## Troisième résolution

L'Assemblée Générale prend acte du montant du dividende revenant statutairement aux actions B et approuve l'affectation et la répartition du bénéfice proposées par le Conseil d'Administration.  
L'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'est distribué aux actions A et que le résultat revenant aux actions A est affecté au compte Report à Nouveau.

## Rappel des distributions faites au titre des trois derniers exercices

Année	Nombre d'actions A	Dividende net Régime spécial des SCR	Dividende net Régime de droit commun	Avoir Fiscal	Revenu global
2006	3 171 075	7,50 €	-	-	7,50 €
2007	3 171 075	1,20 €	-	-	1,20 €
2008	3 171 075	14,29 €	-	-	14,29 €

## Quatrième résolution

L'Assemblée Générale confirme l'affectation au compte "Report à nouveau" du montant des dividendes 2008 revenant aux actions Initiative & Finance Investissement détenues par la société ; ces dividendes représentaient la somme de 272 596,04 euros.

## Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, connaissance prise du rapport du Conseil d'Administration, autorise une nouvelle fois le Conseil d'Administration à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du nombre des actions composant son capital, ce seuil de 10 % devant être apprécié à la date effective où les rachats seront effectués. A ce jour, cette limite correspond à un nombre maximum de 298 011 actions sans valeur nominale pour un montant maximum de 14 006 517 €

Conformément à l'article L.241-1 et 241-3 du Règlement Général de l'AMF, la société est dispensée du dépôt préalable d'une note d'information visée par l'Autorité des Marchés Financiers, si l'intégralité des informations devant figurer dans le descriptif du programme a été publiée dans le rapport spécial destiné à l'Assemblée Générale ou dans le document de référence.

Les actions acquises en application de la présente résolution pourront être acquises en une ou plusieurs fois, par tous moyens y compris de gré à gré, en vue de :

L'animation du cours de Bourse dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie AFEI.

L'Assemblée Générale, décide que :

- l'acquisition, la cession, des actions s'effectueront dans le cadre d'un contrat de liquidité à mettre en place ;
- le nombre maximum des actions dont la société pourra faire l'acquisition au titre de la présente résolution ne devra pas dépasser la limite de 10 % du capital social fixée par l'article L.225-209 du Code de Commerce ;
- l'autorisation d'achat et de vente d'actions est valable pour une durée allant du jour de la présente Assemblée jusqu'à la date de l'Assemblée statuant sur les comptes de l'exercice 2010, sans que cette durée puisse excéder dix-huit mois, et elle pourra être utilisée y compris en période d'offre publique d'achat ou d'échange ;
- le prix maximum d'achat par action sans valeur nominale est fixé à 47 € et le prix minimum de vente par action sans valeur nominale est fixé à 23 €;
- en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves et attribution d'actions gratuites ainsi qu'en cas, soit de division, soit de regroupement de titres, les prix déterminés ci-avant seront ajustés arithmétiquement dans la proportion requise par la variation du nombre total d'actions au terme de l'une quelconque de ces opérations.

En vue d'assurer l'exécution de la présente résolution, tous pouvoirs sont conférés au Conseil d'Administration, avec faculté de délégation, à l'effet de :

- effectuer toutes déclarations auprès de l'Autorité des Marchés Financiers ;
- passer tous ordres de Bourse, conclure tous accords, notamment en vue de la tenue des registres d'achats et ventes d'actions ;
- remplir toutes autres formalités et de manière générale, faire ce qui sera nécessaire.

Cette autorisation est donnée pour une durée n'excédant pas dix-huit (18) mois à compter de la présente Assemblée et allant jusqu'à l'Assemblée qui statuera sur les comptes de l'exercice 2010. Elle annule et remplace l'autorisation donnée par l'Assemblée Générale Ordinaire du 19 juin 2009.

Conformément aux dispositions de l'article L.241.2 du Règlement Général de l'AMF, toute modification significative de l'une des informations figurant dans le présent descriptif sera portée, le plus tôt possible, à la connaissance du public selon les modalités fixées à l'article L.212-13 du Règlement Général de l'AMF, notamment par la mise à disposition au siège de la Société et mise en ligne sur le site d'Initiative & Finance Investissement et celui de l'AMF.

### **Sixième résolution**

L'Assemblée Générale confirme la nomination de Monsieur Christian Toulouse en qualité d'Administrateur, nomination intervenue par cooptation en 2009. Ce mandat prendra fin à l'issue de l'Assemblée qui délibérera sur les comptes de l'exercice 2010.

### **Septième résolution**

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de 6 ans le mandat de Deloitte & Associés en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire. Ce mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

### **Huitième résolution**

L'Assemblée Générale renouvelle pour une durée de 6 ans le mandat de BEAS en qualité de Commissaire aux Comptes suppléant. Ce mandat arrivera à échéance à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2015.

### **Neuvième résolution**

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal constatant ces délibérations, à l'effet d'accomplir tous dépôts, publications, déclarations et formalités.

## INITIATIVE &amp; FINANCE INVESTISSEMENT

BILAN AU 31/12/09

( en euros )

ACTIF	Montants bruts	Amortissements Provisions	Montants nets 2009	Montants nets 2008	PASSIF	Exercice 2009	Exercice 2008
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>					<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>Titres Immobilisés de l'activité de portefeuille (T.I.A.P)</b>					<b>CAPITAL SOCIAL</b>	<b>48 418 951,00</b>	<b>48 418 951,00</b>
Actions françaises cotées	5 181 890,79	3 473 255,76	1 708 635,03	2 044 377,78	Prime d'émission	20 173 886,49	20 173 886,49
Actions françaises non cotées	84 235 634,95	25 345 547,98	58 890 086,97	63 286 945,34	Réserve légale	4 841 895,12	4 841 895,12
Actions étrangères	192 936,61	192 936,61	0,00	0,00	Autres réserves	97 016,77	97 016,77
Obligations convertibles, OBSA & ORA françaises	36 458 963,41	11 492 550,18	24 966 413,23	26 546 918,01	Report à nouveau	71 110 501,16	64 820 858,69
Obligations ordinaires françaises	1 203 704,00	668 402,00	535 302,00	1 237 952,00			-57 716 265,71
Obligations convertibles étrangères	123 677,31	123 677,31	0,00	0,00	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>554 275,56</b>	<b>66 158 608,18</b>
Comptes courants	1 784 461,93	869 601,17	914 860,76	200 640,55	<b>TOTAL 1</b>	<b>145 196 526,10</b>	<b>146 794 950,54</b>
Créances rattachées aux T.I.A.P.	2 253 945,09	660 364,99	1 593 580,10	1 388 212,10	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Autres immobilisations financières - BSA	68 775,06		68 775,06	37 366,06	Provisions pour risques	3 700 625,00	3 770 625,00
Autres créances immobilisées - Natixis Securities	35 588,76		35 588,76	10 555,21	<b>TOTAL 2</b>	<b>3 700 625,00</b>	<b>3 770 625,00</b>
<b>TOTAL 1</b>	<b>131 539 577,91</b>	<b>42 826 336,00</b>	<b>88 713 241,91</b>	<b>94 752 967,05</b>	<b>DETTES</b>		
<b>CREANCES</b>					Fournisseurs et comptes rattachés	9 598,16	13 220,97
Créances sur cessions à recevoir	68 907,96	68 906,96	1,00	1,00	Autres dettes	111 308,48	72 080,48
Autres créances	24 750,97		24 750,97	114 803,58	<b>TOTAL 3</b>	<b>120 906,64</b>	<b>85 301,45</b>
Acomptes fournisseurs			0,00				
<b>TOTAL 2</b>	<b>93 658,93</b>	<b>68 906,96</b>	<b>24 751,97</b>	<b>114 804,58</b>			
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>							
Actions Propres	622 968,98		622 968,98	571 994,14			
Autres valeurs mobilières de placement	1 176 616,68		1 176 616,68				
<b>TOTAL 3</b>	<b>1 799 585,66</b>		<b>1 799 585,66</b>	<b>571 994,14</b>			
<b>DISPONIBILITES</b>							
Banques	52 480 478,20		52 480 478,20	49 711 111,22			
Certificats de dépôts	6 000 000,00		6 000 000,00	5 500 000,00			
<b>TOTAL 4</b>	<b>58 480 478,20</b>		<b>58 480 478,20</b>	<b>55 211 111,22</b>			
<b>REGULARISATION</b>							
Charges constatées d'avance	0,00		0,00	0,00			
<b>TOTAL 5</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>191 913 300,70</b>	<b>42 895 242,96</b>	<b>149 018 057,74</b>	<b>150 650 876,99</b>	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>149 018 057,74</b>	<b>150 650 876,99</b>

INITIATIVE & FINANCE INVESTISSEMENT  
 COMPTE DE RÉSULTAT  
 (en euros)

			Exercice 2009			Exercice 2008		
			PRODUITS ET PLUS VALUES	CHARGES ET MOINS VALUES	RÉSULTATS	PRODUITS ET PLUS VALUES	CHARGES ET MOINS VALUES	RÉSULTATS
<b>GESTION DU PORTEFEUILLE</b>	<b>REVENUS</b>	Actions, Parts sociales (dividendes )	129 219,92			71 598,15		
		Obligations convertibles & autres (intérêts)	954 067,66			941 180,19		
		Prêts et comptes courants (intérêts )	1 623,64			1 389,86		
		Divers						
		Provisions pour dépréciation (reprises/dotations )		164 723,00		55 492,00	386 393,00	
	<b>RÉSULTATS GÉNÉRÉS LORS DES CESSIONS</b>	Actions, certificats d'investissement, Parts sociales	19 091 892,99	2 690 390,36		86 395 331,73	771 476,20	
		Obligations convertibles & autres obligations					3 998 162,34	
		Prêts, Comptes Courants						
		Bons de Souscription d'Actions	2 615 079,13			4 265 488,72		
	<b>RADIATIONS DU PORTEFEUILLE RESTRUCTURATION</b>	Actions, certificats d'investissement, Parts sociales		4 947 437,42			3 568 399,57	
Obligations convertibles & autres obligations		62 714,00				304 898,03		
Prêts, Comptes Courants			1 589 778,00					
Bons de Souscription d'Actions								
Dotations provisions sur titres radiés et restructuration			280 331,00					
<b>ÉVALUATION</b>	Reprises provisions sur titres radiés et restructuration	6 741 673,92			3 873 297,60			
	Provisions pour dépréciation (reprises/dotations )	1 173 473,78	14 148 688,25			12 813 876,62		
	Provisions pour risques généraux	70 000,00			50 000,00	70 000,00		
<b>RÉSULTAT DE LA GESTION DU PORTEFEUILLE I )</b>			30 839 745,04	23 821 348,03	<b>7 018 397,01</b>	95 653 778,25	21 913 205,76	<b>73 740 572,49</b>
<b>GESTION DE LA TRÉSORERIE</b>	<b>REVENUS</b>	Intérêts sur comptes courants et autres	321 338,01			2 671 585,45		
		Plus-values cessions / Actions Propres	76 001,95			71 702,91		
	<b>MOUVEMENTS</b>	Valeurs mobilières (plus ou moins values de cession )	332,26					
	<b>ÉVALUATION</b>	Provisions(reprises/dotations )						
<b>RÉSULTAT DE LA GESTION DE TRÉSORERIE II )</b>			397 672,22	0,00	<b>397 672,22</b>	2 743 288,36	0,00	<b>2 743 288,36</b>
<b>COÛTS DE FONCTIONNEMENT</b>		Honoraires et frais sur cessions		376 154,76			3 186 495,03	
		Frais divers de gestion		6 481 826,35			6 777 480,52	
		Salaires et traitements						
		Charges sociales						
		Impôts et taxes		69,00			62,00	
	Provisions pour risques généraux							
<b>TOTAL DES COÛTS DE FONCTIONNEMENT III )</b>				6 858 050,11	<b>-6 858 050,11</b>		9 964 037,55	<b>-9 964 037,55</b>
<b>OPÉRATIONS HORS EXPLOITATION COURANTE</b>		Opérations sur exercices antérieurs						
		Opérations exceptionnelles	223 413,44	223 407,00		52 015,31	404 392,43	
		Reprise Provision pour risques généraux				1 500 000,00		
		Impôts et taxes - Redressement Fiscal Taxe Profelle					1 505 088,00	
	Impôt sur les sociétés		3 750,00			3 750,00		
<b>RÉSULTAT DES OPÉRATIONS HORS EXPLOITATION COURANTE IV )</b>			223 413,44	227 157,00	<b>-3 743,56</b>	1 552 015,31	1 913 230,43	<b>-361 215,12</b>
<b>RÉSULTAT NET V )</b>			31 460 830,70	30 906 555,14	<b>554 275,56</b>	99 949 081,92	33 790 473,74	<b>66 158 608,18</b>

# Annexe Comptable

## Sommaire

<b>NOTE 1</b>	<b>:</b>	<b>PRINCIPES COMPTABLES</b>
<b>NOTE 2</b>	<b>:</b>	<b>ACTIF IMMOBILISE</b>
<b>NOTE 3</b>	<b>:</b>	<b>ACTIF CIRCULANT</b>
<b>NOTE 4</b>	<b>:</b>	<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>
<b>NOTE 5</b>	<b>:</b>	<b>CAPITAUX PROPRES</b>
<b>NOTE 6</b>	<b>:</b>	<b>PROVISIONS POUR RISQUES</b>
<b>NOTE 7</b>	<b>:</b>	<b>DETTES</b>
<b>NOTE 8</b>	<b>:</b>	<b>ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES</b>
<b>NOTE 9</b>	<b>:</b>	<b>SÛRETES REELLES</b>
<b>NOTE 10</b>	<b>:</b>	<b>INFORMATIONS DIVERSES</b>
<b>NOTE 11</b>	<b>:</b>	<b>IMPÔTS</b>
<b>NOTE 12</b>	<b>:</b>	<b>COMPTE DE RESULTAT</b>
<b>NOTE 13</b>	<b>:</b>	<b>TABLEAU DE FINANCEMENT</b>
<b>NOTE 14</b>	<b>:</b>	<b>NORMES IAS/IFRS</b>
<b>NOTE 15</b>	<b>:</b>	<b>REMUNERATION GLOBALE ALLOUEE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>
<b>NOTE 16</b>	<b>:</b>	<b>HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES</b>
<b>NOTE 17</b>	<b>:</b>	<b>IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE</b>
<b>NOTE 18</b>	<b>:</b>	<b>EVENEMENTS SURVENUS EN 2010 ET SUSCEPTIBLES D'AFPECTER LA SITUATION DE LA SOCIETE</b>



# Annexe comptable

Les commentaires suivants constituent l'annexe au bilan d'Initiative & Finance Investissement au 31 décembre 2009, dont le total s'établit à 149 018 054,74 euros et au compte de résultat dégagant un bénéfice net de 554 275,56 euros pour l'exercice des douze mois clos à cette date.

## Note 1 : Principes comptables

Les comptes de l'exercice 2009, ainsi que ceux présentés à titre de comparaison au 31 décembre 2008, ont été établis en conformité avec les règles et méthodes comptables :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables,
- respect de la règle de prudence,
- valorisation des éléments inscrits en comptabilité suivant la méthode des coûts historiques.

## Note 2 : Actif Immobilisé

### **Immobilisations financières**

Le classement des immobilisations financières est conforme aux recommandations du Conseil National de la Comptabilité et de la Commission des Opérations de Bourse sur la comptabilisation des actifs de sociétés de portefeuille.

### **Titres de participation**

Il s'agit de titres de sociétés dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la société détentrice.

### **Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille (T.I.A.P.)**

Ils regroupent les autres investissements en fonds propres réalisés dans le cadre de l'activité de portefeuille. Cette activité est définie comme celle qui consiste à investir tout ou partie de ses actifs dans un portefeuille de titres, pour en retirer, à plus ou moins longue échéance, une rentabilité satisfaisante, et qui s'exerce sans intervention dans la gestion des entreprises dont les titres sont détenus.

### **Référentiel comptable – Absence de consolidation**

Le référentiel comptable appliqué prend en compte l'avis n°64 de février 1987 du Conseil National de la Comptabilité pour la présentation des immobilisations financières sous la dénomination « Titres Immobilisés de l'Activité du Portefeuille » et du compte de résultat de manière mieux adaptée à l'activité de la société (présentation distincte du résultat des opérations en capital et du résultat des opérations de revenus).

Selon le groupe de travail du Conseil National de la Comptabilité ayant préparé l'avis relatif aux T.I.A.P., la nature de ces titres, attestée par leur classement, exclut donc leur consolidation.

En outre, le règlement n°99-02 du Comité de la réglementation comptable rend obligatoire l'exclusion du périmètre de consolidation des titres achetés uniquement en vue de leur cession ultérieure, qui correspond à la nature même des T.I.A.P.

Sont classés sous cette rubrique, l'ensemble des actions cotées, non cotées, certificats d'investissement, parts sociales, obligations ordinaires, convertibles, obligations à bons de souscription d'actions (OBSA), obligations remboursables en actions (ORA) et bons de souscription d'actions (BSA) des sociétés françaises et étrangères.

Les comptes courants ne figurent pas sous cette rubrique mais sur une ligne spéciale du bilan pour un montant brut de 1 784 461,93 euros.

En ce qui concerne les cessions des T.I.A.P., les opérations qui préalablement à la clôture de l'exercice font l'objet de la part d'un tiers d'un engagement irrévocable au bénéfice d'Initiative & Finance Investissement assorti de conditions suspensives dont la réalisation est indépendante de ce tiers, sont rapportées à l'exercice au cours duquel l'engagement est né dès lors que les conditions suspensives sont levées à la date effective d'arrêtés des comptes.

## Créances rattachées

Il s'agit principalement de produits (dividendes et intérêts) à recevoir sur les titres classés sous la rubrique T.I.A.P. ainsi que des intérêts à recevoir sur les prêts et comptes courants. Les produits de cession à recevoir sont inscrits dans le poste « autres créances ».

### Acquisitions et cessions de l'exercice (en valeur brute)

(en euros)

Libellé	Situation au 01/ 01 /2009	Acquisitions	Cessions Radiations Rembourse- ments	Autres mouvements comptables	Situation au 31/ 12 /2009
Actions Françaises Cotées	9 297 626,79		4 115 736,00		5 181 890,79
Actions Françaises non Cotées, Certificats d'Investissements	83 587 538,64	14 490 723,76	14 247 829,55	405 202,10	84 235 634,95
Actions Etrangères	192 936,61				192 936,61
Obligations Convertibles, OBSA, ORA Françaises	34 310 663,89	4 398 578,52	1 603 450,00	-646 829,00	36 458 963,41
Obligations Ordinaires Françaises	1 406 704,00		476 675,00	273 675,00	1 203 704,00
Obligations Convertibles Etrangères	123 677,31				123 677,31
Prêts et Comptes Courants	2 664 865,03	740 625,00	1 588 980,00	-32 048,10	1 784 461,93
Autres Immobilisations Financières	37 366,06	34 267,40	2 858,40		68 775,06
<b>TOTAUX</b>	<b>131 621 378,33</b>	<b>19 664 194,68</b> (1)	<b>22 035 528,95</b> (2)	<b>0,00</b>	<b>129 250 044,06</b>

(1) Soit un montant d'investissement de 19 334 194,68 € pour les T.I.A.P.(Titres de l'Activité de Portefeuille) hors restructuration pour 330 000 €

(2) Soit un montant de désinvestissement de 15 723 552,53 € pour les T.I.A.P. (hors radiations du portefeuille pour un montant de 6 311 976,42 €).

NB : L'inventaire du portefeuille T.I.A.P. est à la disposition des actionnaires au siège social.

# Annexe comptable

Informations concernant le franchissement des seuils de participation dans le capital de sociétés françaises durant l'exercice.

Le tableau ci-dessous a été établi conformément aux dispositions de l'article 233-6 du Code du Commerce.

## Entrées

Groupe SPM (SPM 2)	20,00%
Groupe Sogelink (Sogelink)	40,00%
Slat Group (Slat)	69,99%
Capucine 2 (Charlott'Lingerie)	22,50%

## Sorties

ITD (Tangwall)	-
La Capétienne (SPM)	-
Carémium	-
Capucine (Charlott'Lingerie)	-
Financière CBM (CBM)	-
Transitic Systems	-
FDL Développement (FDL)	-

## Créances rattachées

Au 31 décembre 2009, leur montant s'élève à 2 253 945,09 euros.

Il s'agit :

- de produits (intérêts) à recevoir :

en euros

sur Obligations Convertibles, OBSA, ORA	2 253 945,09
	<hr/>
	2 253 945,09

## Provisions pour dépréciation :

Les provisions pour dépréciation des immobilisations financières sont calculées de la façon suivante :  
A la clôture de l'exercice, il est procédé à un rapprochement entre le prix de revient des T.I.A.P. et leur valeur estimative\*, et si nécessaire une provision pour dépréciation est constituée.

Les méthodes de valorisation et de provisionnement des immobilisations financières sont conformes aux recommandations du Guide International d'évaluation à l'usage du Capital Investissement et du Capital Risque élaboré par l'Association Française des Investisseurs en Capital (AFIC), le British Venture Capital Association (BVCA) et l'European Private Equity and Venture Capital Association (EVCA).

Ces recommandations sont destinées à exposer les meilleures pratiques dans le cas où les opérations de capital-investissement sont évaluées et présentées en « juste valeur », en tenant compte des exigences et des implications des principes comptables de base, et en particulier en cohérence avec les International Financial Reporting Standards.

## Variation des provisions pour dépréciation

(en euros)

Libellé	Situation au 01/01/2009	Dotations	Reprises	Autres mouvements comptables	Situation au 31/12/2009
Actions Françaises non Cotées - CI	20 300 593,30	9 203 555,13	4 158 600,45		25 345 547,98
Actions Françaises Cotées	7 253 249,01	392 194,53	4 172 187,78		3 473 255,76
Actions Etrangères	192 936,61				192 936,61
OBSA	125 008,19	813 372,75			938 380,94
Obligations Convertibles Françaises et ORA	7 638 737,69	3 493 842,05	578 410,50		10 554 169,24
Obligations Convertibles Etrangères	123 677,31				123 677,31
Obligations Ordinaires Françaises	168 752,00	499 650,00			668 402,00
Prêts et Comptes Courants	2 464 224,48	26 404,79	1 621 028,10		869 601,17
BSA	0,00				0,00
Créances rattachées aux T.I.A.P.	719 048,99	164 723,00	223 407,00		660 364,99
Créances sur cessions T.I.A.P.	68 906,96				68 906,96
<b>TOTAUX</b>	<b>39 055 134,54</b>	<b>14 593 742,25</b>	<b>10 753 633,83</b>	<b>0,00</b>	<b>42 895 242,96</b>

\*La méthode d'évaluation est détaillée dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration.

### Valeur estimative du portefeuille T.I.A.P.

(y compris Prêts et Comptes Courants)  
(en milliers d'euros)

Critères d'évaluation de la valeur estimative	Montant à l'ouverture de l'exercice			Montant à la clôture de l'exercice		
	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Valeur estimative
Fraction du portefeuille évaluée						
- d'après le cours de la Bourse	4 869,00	2 044,00	3 052,00	4 869,00	1 710,00	3 004,00
- d'après une valeur de négociation probable	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- d'après une situation nette réévaluée	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- d'après une valeur de rentabilité	73 926,00	60 630,00	84 044,00	111 549,00	85 366,00	92 175,00
- à la valeur nette comptable	22 172,00	26,00	26,00	13 831,00	6,00	6,00
- au coût de revient	30 654,00	30 654,00	30 654,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAUX</b>	<b>131 621,00</b>	<b>93 354,00</b>	<b>117 776,00</b>	<b>130 249,00</b>	<b>87 082,00</b>	<b>95 185,00</b>

## Evolution du portefeuille T.I.A.P.

(en milliers d'euros)

	<b>Valeur comptable nette</b>	<b>Fair Market Value</b>
Montant du portefeuille au 01/01/2009	<b>93 354,20</b>	<b>117 776,00</b>
Acquisitions du 01/01/2009 au 31/12/2009	19 334,19	19 334,19
Cessions du 01/01/2009 au 31/12/2009 au prix de vente	<b>-31 561,88</b>	<b>-31 561,88</b>
Remboursements	<b>-477,00</b>	<b>-203,00</b>
Syndications	0,00	0,00
Radiations du portefeuille	<b>-6 311,98</b>	<b>-6 311,98</b>
Reprises de provision sur titres radiés du portefeuille	6 311,98	6 311,98
Plus-values nettes sur cession de titres		
- détenus au 01/01/2009	16 238,98	16 238,98
- acquis dans l'exercice	0,00	0,00
Variation de la provision pour dépréciation du portefeuille		
- dotations	<b>-14 429,02</b>	<b>-14 429,02</b>
- reprises	4 218,25	4 218,25
Autres variations des plus-values latentes		
- sur titres acquis du 01/01/2009 au 31/12/2009	0,00	0,00
- sur titres acquis antérieurement	0,00	<b>-16 594,87</b>
Autres mouvements comptables	406,35	406,35
<b>Montant au 31/12/2009</b>	<b>87 084,07</b>	<b>95 185,00</b>

## NOTE 3 - ACTIF CIRCULANT

### **Créances**

Cette rubrique comprend essentiellement au 31/12/2009 les postes suivants :

- Autres créances 93 658,93 euros

Il s'agit des produits à recevoir sur cessions de T.I.A.P.

### **Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont inscrites au bilan pour leur prix d'achat à l'exclusion des frais d'acquisition qui sont directement comptabilisés en charges.

Les valeurs de placement cotées donnent lieu à des provisions selon les mêmes modalités que celles suivies pour les titres de participations cotés.

Les placements de trésorerie se font dans le cadre de la politique du Groupe Natixis. C'est ainsi que la plus grande partie de la trésorerie est placée sur des comptes courants rémunérés sur la base du taux EONIA diminué de 0,125. Le solde est placé en certificat de dépôt.

## Actions

Ce poste ne comprend que les actions d'Initiative & Finance Investissement achetées par la société au cours des exercices précédents, en vertu de l'autorisation donnée par l'Assemblée des actionnaires et celles achetées dans le cadre du programme de rachat d'actions approuvé par l'Assemblée des actionnaires.

La mise en œuvre du programme de rachat d'actions s'effectue via le contrat de liquidité mis en place au début de l'exercice 2008.

### Bilan annuel du contrat de liquidité

Nombre de titres apportés au contrat lors de la mise en place en janvier 2008 : 1700 pour une valeur de 35 557,56 €

Montant en espèces apporté au contrat de liquidité lors de la mise en place en janvier 2008 : 150 000 €

#### Mouvements de l'exercice

Acquisitions		Cessions	
Nombre	Montant (en euros)	Nombre	Montant (en euros)
1 925	101 242,27	2 373	50 321,76

Position au 31 décembre 2009 :

- en titres : 3 016 actions pour un montant de 118 359,24 €
- en espèces : 35 588,76 €

Compte tenu des actions détenues antérieurement à la mise en place du contrat de liquidité, l'en-cours des actions propres inscrit à l'actif du bilan au 31/12/2009 s'établit comme suit :

- 15 552 (actions hors contrat de liquidité) 504 609,74 €
- 3 016 (actions / contrat de liquidité) 118 359,24 €
- 18 568 622 968,98 €

Le prix de revient moyen des actions propres détenues au 31 décembre 2009 ressort à 33,55 € soit un montant inférieur au cours de bourse qui était de 49,60 €.

## NOTE 4 - COMPTES DE REGULARISATION

### Produits à recevoir - Charges constatées d'avance

Aucune charge constatée d'avance ne figure au bilan au 31 décembre 2009.

## NOTE 5 - CAPITAUX PROPRES (en euros)

### Variation des capitaux propres

Capitaux propres	Capital	Prime d'émission	Réserves	Résultat de l'exercice et report à nouveau	Total
Situation au 31/12/2008 avant répartition	48 418 951,00	20 173 886,49	4 938 911,89	130 979 466,87	204 511 216,25
Affectation aux réserves					
Dividendes				-59 868 965,71	-59 868 965,71
Résultat 2009				554 275,56	554 275,56
<b>Situation au 31/12/2009 avant répartition</b>	<b>48 418 951,00</b>	<b>20 173 886,49</b>	<b>4 938 911,89</b>	<b>71 664 776,72</b>	<b>145 196 526,10</b>

Le capital social est composé de 3 176 075 actions sans valeur nominale réparties en deux catégories :

- la catégorie A : 3 171 075 actions (actions cotées sur le marché Euronext Paris compartiment B)
- la catégorie B : 5 000 actions

Etat des réserves affectées à la contrepartie de la valeur comptable des actions propres de catégorie A inscrites à l'actif du bilan :

Ces réserves (hors réserve légale) s'élèvent au 31 décembre 2009 à 71 207 517,93 euros.

## NOTE 6 – PROVISIONS POUR RISQUES

La provision pour risques dotée fin 2008 pour un montant de 70 000 € afin de couvrir un risque lié à la mise œuvre d'une garantie de passif a fait l'objet d'une reprise en totalité.

La provision pour risques dotée fin 2005 pour un montant de 3 700 625 € est demeurée sans changement au 31 décembre 2009.

## NOTE 7 – AUTRES DETTES

### **Autres dettes** (en euros)

Ce poste comprend principalement les charges à payer :

Honoraires	75 534,00
Frais bancaires	-
Autres frais généraux	34 760,00
	<hr/>
	<b>110 294,00</b>

## NOTE 8 – ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (en euros)

Créances	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Autres créances	24 750,97	24 750,97	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>24 750,97</b>	<b>24 750,97</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

Dettes	Montant brut	1 an au plus	Plus d'un an et 5 ans au plus	Plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	9 598,16	9 598,16	-	-
Dettes fiscales et sociales	-	-	-	-
Autres dettes	111 308,48	111 308,48	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>120 906,64</b>	<b>120 906,64</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## NOTE 9 – SÛRETES REELLES

Aucune sûreté réelle n'a été accordée par la société en contrepartie des dettes apparaissant à son bilan.

## NOTE 10 – INFORMATIONS DIVERSES

(en euros)

	Au 31 12 2009 en euros	Au 31 12 2008 en euros
<b>Garanties de passif</b>	8 930 016,65	10 013 522,25

Les engagements hors bilan font l'objet d'une identification lors de l'opération d'investissement ou de désinvestissement.

Un suivi détaillé est effectué lors de chaque revue de portefeuille au 30 juin et au 31 décembre de chaque exercice.

## NOTE 11 – IMPÔTS

L'impôt sur les sociétés a été calculé en appliquant le statut fiscal des sociétés de capital-risque modifié par la loi n°2000-1352 du 30 décembre 2000.

Ce calcul aboutit à classer dans le secteur exonéré la totalité des produits ; la charge d'impôt comptabilisée au titre de l'exercice est de 3 750 euros et correspond à l'imposition forfaitaire annuelle.

Initiative & Finance Investissement a opté pour le nouveau statut fiscal des sociétés de capital-risque avec application à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2003.



## NOTE 12 - COMPTE DE RESULTAT

La présentation adoptée pour le compte de résultat est en conformité avec l'avis n°64 du Conseil National de la Comptabilité (Février 1987) sur les sociétés de portefeuille. Le compte de résultat ainsi établi fait ressortir notamment :

### **Le résultat de l'activité de portefeuille**

Cette rubrique regroupe les résultats liés :

- aux revenus (dividendes et intérêts perçus sur les T.I.A.P., sur les Comptes Courants) ; les dividendes comptabilisés sont ceux qui ont été décidés par une assemblée tenue durant l'exercice 2009, ces dividendes pouvant être encaissés ou à percevoir à la date du 31 décembre 2009 ;
- aux mouvements (plus et moins-values nettes de cessions sur les T.I.A.P.) ;
- à l'évaluation (dotations et reprises des provisions pour dépréciation, des provisions pour risques).

### **Le résultat de la gestion de trésorerie**

Cette rubrique regroupe les résultats liés aux revenus (dividendes et intérêts encaissés sur les valeurs mobilières de placement, intérêts perçus sur les rémunérations des comptes courants bancaires), les résultats liés aux mouvements (plus-values nettes de cessions sur les valeurs mobilières de placement), les résultats liés à l'évaluation (dotations et reprises des provisions pour dépréciation).

### **Les coûts de fonctionnement**

Sont classés sous cette rubrique l'ensemble des frais généraux.

### **Les produits et charges exceptionnels**

#### **Charges exceptionnelles :**

Pour l'exercice 2009, les charges exceptionnelles représentent un total de 223 407,00 € qui se décompose de la façon suivante :

- créances rattachées aux T.I.A.P. : 223 407,00 €

#### **Produits exceptionnels :**

Pour l'exercice 2009, les produits exceptionnels représentent un total de 223 413,44 € qui se décompose de la façon suivante :

- reprise de provision sur créances rattachées aux T.I.A.P. : 223 407,00 €
- divers : 6,44 €
- 223 413,44 €

## NOTE 13 – TABLEAU DE FINANCEMENT (en millions d'euros)

Emplois	2009	Ressources	2009
Insuffisance d'autofinancement	5,5	Cessions d'immobilisations corporelles et incorporelles	0,0
Dividendes versés pendant l'exercice	2,2	Cessions de titres de participations	0,0
Acompte sur dividendes	0,0	Cessions de T.I.A.P. (prix de cession des titres cédés)	31,6
Augmentation des immobilisations corporelles et incorporelles	0,0	Remboursement des T.I.A.P.	0,2
Acquisitions de titres de participations	0,0	Diminution des autres immobilisations financières	0,0
Acquisitions de TIAP	19,3		
Augmentation du fonds de roulement	4,8		
<b>TOTAL</b>	<b>31,8</b>	<b>TOTAL</b>	<b>31,8</b>

### Eléments 2009 moins éléments 2008

Variation de l'actif circulant = A	4,8
Variation du passif circulant = B	0,0
Variation du fonds de roulement C = A-B	4,8

## NOTE 14 – NORMES IAS/IFRS

L'impact de l'application des normes IFRS sur le bilan et le compte de résultat de l'exercice 2009 est présenté ci-après conformément à la demande de l'AMF (Revue mensuelle de l'Autorité des Marchés Financiers de Janvier 2005). En application de la norme IAS 39, la totalité du portefeuille T.I.A.P. a été classée en actif à la juste valeur par résultat et les titres de placement en actif disponible à la vente avec variation de valeur par capitaux propres.

### **Compte de Résultat - (selon les normes IAS/IFRS)**

en milliers d'euros

	Exercice 2009	Exercice 2008
Gains / Pertes Nets / IF en juste valeur par résultat	-9 709	40 199
Gains ou Pertes sur actifs AFS	-1 621	
Autres produits et charges	1 975	2 341
Charges générales d'exploitation	-6 406	-6 710
<b>Résultat Brut d'Exploitation</b>	<b>-15 761</b>	<b>35 830</b>
Impôts sur les Sociétés et Provision pour risque fiscal	-4	-4
<b>Résultat Net</b>	<b>-15 765</b>	<b>35 826</b>

## NOTE 15 – REMUNERATION GLOBALE ALLOUEE AUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Au titre de l'exercice 2009, aucune rémunération n'a été versée aux membres du Conseil d'Administration.

## NOTE 16 – HONORAIRES COMMISSAIRE AUX COMPTES

Montant comptabilisé en 2009 :  
74 524,58 euros (TTC).

## NOTE 17 – IDENTITE DE LA SOCIETE CONSOLIDANTE

Natixis

## NOTE 18 – EVENEMENTS SURVENUS EN 2010 ET SUSCEPTIBLES D'AFPECTER LA SITUATION DE LA SOCIETE

Le 19 février 2010, Natixis, actionnaire détenant 100% de Natixis Private Equity, elle-même actionnaire détenant 93% du capital d'Initiative & Finance Investissement, a annoncé avoir reçu une offre d'acquisition d'Axa Private Equity portant sur une partie de son pôle de Private Equity pour compte propre, dont Initiative & Finance Investissement.

Les modalités de cette offre non connues de manière précise sont susceptibles d'affecter le fonctionnement d'Initiative & Finance Investissement puisqu'il s'agit d'une offre « secondaire », c'est-à-dire d'un rachat de portefeuille.

Dans ce contexte, Initiative & Finance Investissement a demandé à Euronext la suspension, à compter du 19 février 2010, des négociations sur son titre pour une durée d'un mois. Un communiqué dans ce sens a été publié par Initiative & Finance Investissement le 25 février 2010.

La période d'exclusivité d'un mois (à compter du 19 février 2010) accordée par Natixis Private Equity a été prorogée pour une durée non communiquée.

La suspension de cours est maintenue jusqu'à nouvel ordre.

Les informations énoncées ci-dessus présentent un caractère non définitif à la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'Administration et il ne peut-être préjugé de l'issue des discussions entre Natixis et Axa Private Equity.

# Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices (en euros)

Nature des indications	2005	2006	2007	2008	2009
<b><u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u></b>					
Capital Social	48 418 951,00	48 418 951,00	48 418 951,00	48 418 951,00	<b>48 418 951,00</b>
Nombre d'actions A	3 171 075,00	3 171 075,00	3 171 075,00	3 171 075,00	<b>3 171 075,00</b>
Nombre d'actions B	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	<b>5 000,00</b>
<b><u>OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE</u></b>					
Produits de l'exercice	45 823 399,98	52 633 577,27	16 687 813,44	90 152 788,29	<b>20 637 190,43</b>
Résultat après impôts et dotations aux amortissements et aux provisions	27 695 223,50	40 574 220,07	5 895 657,30	66 158 608,18	<b>554 275,56</b>
Part revenant statutairement aux actions B (y compris report à nouveau)	7 194 492,09	8 947 449,33	2 069 097,70	14 826 982,90	<b>1 348 363,94</b>
Part revenant aux actions A (y compris report à nouveau)	77 303 428,83	88 431 826,34	68 603 928,59	116 152 483,98	<b>70 316 412,78</b>
<b><u>DIVIDENDES DISTRIBUES</u></b>					
<b>Actions A</b>					
Coupon bénéficiant du régime spécial des SCR (1) :					
- montant net	6,50	7,50	1,20	14,29	-
- avoir fiscal	-	-	-	-	-
- montant global	6,50	7,50	1,20	14,29	-
<b>Actions B</b>					
Coupon bénéficiant du régime spécial des SCR	1 438,80	1 789,45	413,72	2 965,38	<b>269,65</b>
<b>Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice (2)	1	0	0	0	<b>0</b>
Montant de la masse salariale de l'exercice	158 753,42	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale...)	22 469,61	0,00	0,00	0,00	<b>0,00</b>

(1) (Cf. 3ème résolution AGO 31 mai 2010)

Personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés : exonération

Personnes physiques : taxation au taux réduit de 16%. Possibilité d'exonération.

(2) Le personnel en charge des opérations est employé par Initiative & Finance Gestion



## **Attestation du Responsable du Rapport Financier Annuel**

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société, et que le rapport de gestion ci-joint (pages 4 à 18) présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elle est confrontée.

Fait à Paris, le 13 avril 2010

Ghislaine Nicolaidès  
Responsable du Rapport Financier Annuel